

(Italiano) Le mariage au Congo

(Italiano) fonte: www.focolaricongo.net

SAVOIR - MARS'13 Dossier : "Le mariage au Congo" (1ère partie)

1er mars 2013

Avec tout ce que "le mariage pour tous" pose comme débats, réflexions ...cela a attiré notre attention et nous avons pensé initier un dossier sur le mariage au Congo. Le sujet est intitulé "Comment se passe le mariage au Congo ?". Il sera divisé en trois ou quatre parties. Ce mois nous en abordons la première. Merci pour vos réactions ou vos questions.

Le mariage est une institution importante. Au Congo, il unit non seulement deux individus de sexe différent mais aussi deux familles. Et la famille n'est pas seulement composée de papa, maman et enfant. C'est un ensemble composé de tribus et clans (clan paternel et maternel). Généralement, le mariage se fait en trois moments.

LA PREMIERE PHASE DU MARIAGE AU CONGO

Il y a trois sortes de mariages : le mariage coutumier, le mariage civil et le mariage religieux. Le mariage coutumier est obligatoire. De lui découlent tous les deux autres mariages. Le mariage civil est apparu il n'y a pas longtemps. Surtout à cause des multiples problèmes conjugaux qui débouchaient sur le divorce. Mais en règle générale, nos ancêtres pensaient (ce qui est encore vrai aujourd'hui) qu'on se mariait pour la vie. Ainsi des lois ont vu le jour et furent approuvées pour défendre les époux. Le mariage civil se fait devant le maire. Lors de ce mariage les familles exhibent des documents qui attestent que les deux fiancés (ou mariés coutumièrement déjà) ont bel et bien étaient mariés selon les coutumes. Le mariage religieux n'est pas obligatoire. Il dépend des consentements de deux époux. Le mariage civil et celui religieux peuvent se faire plusieurs années après le mariage coutumier. Mais il arrive que les enfants sont déjà nés et donc l'oubli s'installe.

Le mariage coutumier

Il se fait également en trois moments. La rencontre, le premier vin et la dot.

1. La rencontre : comment cela se passe ?

Après que les deux jeunes gens se soient connus et qu'ils aient déclaré l'un et l'autre leur amour, la jeune fille parle à sa maman de l'intention du jeune garçon pour elle. La maman lui pose des questions sur l'origine du garçon, sa tribu, son clan, sa famille, son travail etc. Ensuite elle en parle à son mari.

En Afrique, les lignées et les clans sont importants. Il y a des interdits dans le clan, des habitudes vestimentaires, gastronomiques, socio-culturelles... Et à quelques exemples près, un

clan est toujours différent d'un autre. Souvent le mari et la femme ne sont pas du même clan.

(Une future mariée présentant symboliquement à son oncle un verre de vin de palme en signe d'acceptation/google image)

Alors qu'est ce que le clan ? C'est une sorte de fratrie qui utilise les mêmes expressions orales, habite le même village et descend des mêmes ancêtres. Dans le système matriarcal, les enfants dépendent de la lignée ou du clan de leur mère et leur oncle est responsable de la famille alors que dans le système patriarcal, le papa fait un même clan avec ses neveux et ses nièces. Dans le mariage à système matriarcal c'est l'oncle qui a plein pouvoir sur les enfants de sa soeur.

Après le consentement de l'oncle ou des parents de la fille, celle-ci en parle à son futur époux. La famille du garçon écrit une lettre à celle de la fille mentionnant la date qu'elle propose pour la première rencontre. Elle prendra bien soin d'introduire dans la lettre une somme d'argent pour exprimer leur accord. Cet argent (une somme modique) servira à la famille de la jeune fille pour recevoir leurs hôtes.

Au jour fixé, les invités (souvent moins de 10 personnes) arrivent. Un verre d'eau est offert à chacun à leur arrivée pour souhaiter aux hôtes la paix du coeur. Ensuite commence la palabre courte ou longue faite des proverbes, des chants et des danses. Ils font connaissance et vérifient les appartenances claniques des futurs mariés. Après ce conciliabule, la jeune fille sera présentée à sa future belle famille. On offre à boire et à manger.

La première étape se termine là. Il n'y a pas encore mariage. La fille reste chez ses parents. Le garçon est autorisé officiellement de la rencontrer à tout moment chez elle. Souvent la famille du garçon choisit un ou deux autres petits garçons pour surveiller au loin les agissements ou les comportements de la jeune fille. C'est en quelque sorte des "flics" mis sur les routes de la jeune fille. Celle-ci ne les connaît pas mais sait qu'elle est surveillée.

(A Suivre)